

## Notre source de la Diaz

Vous avez appris que certaines sources ont été touchées par des germes durant cet été, ceci suite à des pluies conséquentes et continues.

Afin de vous rassurer, nous vous confirmons qu'au 31 août, la qualité de notre eau de consommation était toujours très bonne. Nous continuons à faire des analyses régulières et durant cet été, nous avons demandé à notre laboratoire de nous faire des analyses complémentaires.

Toutes ces analyses (microbiologies / bactériologies / physico-chimiques / phytosanitaires et métabolites) ont été effectuées selon les normes et sont conformes à la loi sur les denrées alimentaires exigées par l'Office de la consommation (OFCO) et sur l'ordonnance du Département fédéral de l'intérieur (DFI) sur l'eau potable.

Concernant les métabolites du chlorothalonil, nous vous confirmons, à nouveau, que notre eau n'en contient pas.

Nous restons à votre disposition et n'hésitez pas à boire notre eau.

Gérard Maître, Vice-syndic

## **@FONTAINES-SUR-GRANDSON.CH**

En cas de besoin, plusieurs adresses email sont à votre disposition pour joindre votre administration, la municipalité ou le conseil général.

#### Administration:

greffe@fontaines-sur-grandson.ch bourse@fontaines-sur-grandson.ch

#### Conseil général:

secretaire.cg@fontaines-sur-grandson.ch president.cg@fontaines-sur-grandson.ch

Vous trouverez l'adresse des municipaux sur le site web sous administration.

## CHÈRES ET CHERS LÈ Z'AFFAMÂ

Le 8 octobre est un jour particulier pour moi, car il est de tradition qu'un élu face le bilan de ces 100 premiers jours.

L'année 2021 est de même nature que celle de 2020. Les temps difficiles, que nous traversons tous, impactent non seulement notre vie sociale mais également notre économie. Mon vœu le plus cher est que chacune et chacun puisse vivre des fêtes de fin d'année dans de bonnes conditions. Comme lors de la première vague, nous sommes à disposition des personnes qui auraient besoin d'une aide ponctuelle. N'hésitez pas à contacter notre administration communale. Si les affaires courantes sont traitées de façon normale, il est cependant plus difficile de traiter certains dossiers pour lesquels des réunions sont nécessaires.

Parmi les changements pour notre commune, il faut noter le départ de notre boursière en place depuis 10 ans. Encore merci à Monique Margot pour le travail effectué et bienvenu à M. Yvan Ganty qui a repris le flambeau au 1er septembre.

Ce début de législature nous a apporté quelques dossiers, et pas des moindre à traiter en séance de Municipalité.

<u>Plan d'affectation communal (PACom)</u>, concerne la révision de notre (PGA) plan général d'affectation.

L'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire au 1er mai 2014, l'approbation de la 4ème révision du Plan directeur cantonal par le Grand conseil en juin 2017 et par la Confédération en janvier 2018, ainsi que l'évolution du droit fédéral en matière de dangers naturels notamment, obligent la Municipalité de Fontaines-sur-Grandson à entreprendre une révision globale de son plan d'aménagement afin que ses instruments de planification soient cohérents et conformes aux planifications supérieures. L'objectif de l'établissement du nouveau PACom est de démontrer au Canton que le surdimensionnement de notre zone à bâtir n'est pas fondée, mais s'est rapidement imposé comme la problématique majeure à traiter.

Réservoir intercommunal Dans le cadre de la mise en application du nouveau PDRDE (Plan Directeur Régional de la Distribution de l'Eau) un nouveau réservoir est prévu d'être construit pour les communes de Fiez, Novalles et Fontaines-sur-Grandson en remplacement de nos 3 réservoirs respectifs, qui sont vétustes et arrive en fin de vie. Ce réservoir, appelé "Champ Dolent" sera construit et fiancée par l'ACRG (association des communes de la région de Grandson) dont nous somme membres. Seul la part défense incendie sera à charge de notre commune. Nous sommes dans l'attente actuellement du projet d'étude qui viens de débuter.

#### ...SUITE

Parc éolien de La Grandsonnaz, en cours depuis 2008, ce projet arrive à bout touchant et sera bientôt mis à l'enquête fin octobre début novembre, après les vacances scolaires d'automne ceci afin de garantir un accès optimal et équitable à tous nos administrés. La Municipalité est bien consciente que ce projet peut susciter de vive interrogation ou opposition. Le 21 mai 2017, le peuple a accepté la révision de la loi sur l'énergie. Celle-ci vise à réduire la consommation d'énergie, à améliorer l'efficacité énergétique et à promouvoir les énergies renouvelables. Ce vote a confirmé l'engagement de notre commune dans leurs démarches depuis 2008. Deux soirées d'information auront lieu dans chaque commune territoriale pendant la mise à l'enquête les jeudi 4 et 16 novembre. L'heure ainsi que le déroulement de ces soirées vous seront communiquées ultérieurement suivant les mesures sanitaires en vigueurs.

Xavier Boesiger, Syndic

### **PROCHAINES DATES**

Les conditions d'organisation de manifestations étant ce qu'elles sont, nous adaptons nos traditionnels rendez-vous pour la fin de cette année. Voici déjà quelques dates à réserver dans vos agendas, les détails vous parviendront ultérieurement par tout ménage.

Repas des ainés le vendredi 29 octobre. Inscription auprès de Hugette Grin au 024 436 23 77

Potirons en fête le dimanche 31 octobre

St-Nicolas le dimanche 5 décembre

## **CONSEIL GÉNÉRAL DE FONTAINES**

La date du prochain Conseil général est fixée au jeudi 9 décembre à la grande salle.

Le Conseil est ouvert à tous les habitants et habitantes de Fontaines qui ont le droit de vote. Vous pouvez aussi assister à la séance en tant qu'auditeur ou auditrice.

# **FÉLICITAION À NOTRE CHAMPION DE TIR**

La Municipalité tient à M. féliciter Bernard Jeanmonod pour sa 1ère place en Categorie D Elite Championnat Individuel Vaudois de tir lors de la finale du 2 octobre 2021 qui s'est déroulée au stand de Vernand



# CHERS HABITANTS ET CHÈRES HABITANTES DE FONTAINES, SALUT !!

La société de jeunesse de Fontaines a été créée en 1932, celle-ci regroupe des jeunes de 16 à 28 ans. Nous sommes actifs au sein de la Fédération Vaudoise des Jeunesses Campagnardes, nous participons aux girons, aux sports, au bénévolat et nous organisons des manifestations telles que le souper du petit Nouvel an, un tour de jeunesse ou encore des bals.

Nous sommes une équipe très motivée, c'est pour cela que notre belle brochette de copains qui compte à ce jour 24 membres souhaite se présenter pour le Rallye FVJC 2023, comme l'on fait nos prédécesseurs en 2007.

Mais alors, qu'est-ce qu'un rallye ? C'est une grande manifestation qui a lieu au mois de mai ou juin et qui rassemble habituellement près de 25'000 personnes. Lors de cette manifestation, les jeunesses campagnardes vaudoises ont l'occasion de participer à de nombreux sports, tels que le volley, le foot, la lutte ou encore le tir à la corde. C'est bien sûr sans oublier le célèbre rallye motorisé et pédestre auquel chaque équipe provenant de tout le canton peut participer afin de découvrir notre belle région qu'est le Nord Vaudois.

L'attribution du Rallye aura lieu lors de l'assemblée générale de la FVJC qui aura lieu le 23 janvier 2022. En cas d'obtention, nous aurons le plaisir de vous rencontrer à l'occasion d'une soirée d'information. Celle-ci nous permettra alors de vous présenter plus amplement notre projet.

Nous tenons également à remercier les agriculteurs pour le prêt de leurs terrains en cas d'obtention du Rallye, la commune de Fontaines pour son soutien, ainsi que la fromagerie Blanc-Meyrat de Villars-Burquin.

